

Ecrit par le 25 avril 2026

L'office de tourisme du Grand Avignon développe des mobilités touristiques plus durables



Le [Comité régional du tourisme et des loisirs](#) d'Occitanie, la Région [Occitanie](#), [l'Ademe](#) et [Atout France](#) ont lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de renforcer les missions historiques des offices de tourisme tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. L'[office de tourisme du Grand Avignon](#) a été choisie et va bénéficier d'un accompagnement.

En France, 11% des émissions de gaz à effet de serre sont dues au tourisme, dont 77 % de ces émissions proviennent des transports des touristes. Dans un contexte où le climat est au cœur de toutes les préoccupations, le secteur du tourisme aspire à mieux maîtriser les pressions qu'il exerce sur l'environnement. C'est pourquoi le Comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie souhaite accompagner les offices de tourisme dans leur transition vers le statut 'Office de Tourisme et des

Ecrit par le 25 avril 2026

Mobilités’.

L’office de tourisme du Grand Avignon a été sélectionné aux côtés de quinze autres organismes pour bénéficier d’un accompagnement en faveur de mobilités touristiques plus durables. Le comité de pilotage de l’appel à manifestation d’intérêt, composé d’experts en transition et en tourisme, a notamment retenu la qualité de l’approche de l’office de tourisme en matière de mobilité et de tourisme et les moyens mobilisables pour cet appel.

L’objectif est d’informer sur l’ensemble des offres de mobilité du territoire régional tout en promouvant des solutions alternatives à la voiture et en mettant à disposition des services de mobilités bas carbone. Ainsi, l’office de tourisme du Grand Avignon va pouvoir bénéficier d’un accompagnement personnalisé pendant 18 mois.

Concrètement, des points d’information ‘tourisme et mobilité’ seront installés sur différents lieux stratégiques du territoire du Grand Avignon pour inciter les touristes et locaux à (re)découvrir la destination autrement, de façon plus responsable, et idéalement sans voiture, grâce à des propositions combinant la randonnée, le TER, le bus, la combinaison vélo & TER et vélo & bus.

V.A.

Le Grand Avignon lauréat du programme ‘Sentiers de nature’

Ecrit par le 25 avril 2026



La secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de l'Écologie Bérangère Couillard vient d'annoncer, dans le cadre du plan 'Destination France', les 9 lauréats du programme 'Sentiers de nature', dont le [Grand Avignon](#) fait partie.

Ce programme, pour lequel l'État a fait un appel à projets, vise à subventionner des projets de création ou de restauration écologiques de sentiers pour développer le tourisme durable en France. Les programmes '[Sentiers de nature](#)' et '[France vue sur mer - Sentier de littoral](#)' participent à l'ambition de faire de l'Hexagone la première destination mondiale de tourisme durable d'ici 2030.

Ce sont donc 900 000€ de subventions qui ont été alloués aux neufs premiers 'Sentiers de Nature', dont le Grand Avignon, mais aussi la commune de Grignan dans la Drôme. « Les collectivités territoriales ont un rôle fondamental dans la préservation de nos patrimoines naturels, culturels et paysagers, a déclaré Bérangère Couillard. Pour cela, nous devons créer et restaurer les sentiers naturels pour faciliter l'accès à la nature pour chaque citoyen. » Ainsi, pour le Grand Avignon, l'État va cofinancer une étude de faisabilité d'un tracé pédestre itinérant favorisant l'approche écologique et paysagère d'espaces identitaires du territoire.

Les appels à projets pour les deux programmes ne sont pas terminés, il est encore possible pour les

Ecrit par le 25 avril 2026

communes, collectivités territoriales et associations de déposer leur dossier sur les sites internet des programmes jusqu'au 31 octobre 2024.

V.A.

Vélo Loisir Provence : bilan 2022, projets en cours et à venir



Jeudi 16 mars à Cadenet s'est tenu la 25^{ème} Assemblée Générale de Vélo Loisir Provence. L'occasion pour les adhérents et les partenaires de l'association de se réunir et présenter les actions réalisées en 2022, les projets en cours et à venir.

Ecrit par le 25 avril 2026

La journée a commencé par une mobilisation des élus avec les interventions de M. Brabant, maire de Cadenet et conseiller communautaire de Cotelub, M. Courtecuisse, vice-président Agriculture et Tourisme Durable du parc naturel régional du Luberon, ainsi que Mme Samat, vice-présidente conseil départemental du Var. André Berger, président de Vélo Loisir Provence a confirmé l'intérêt croissant des collectivités et des usagers à la pratique du vélo, tant pour un usage touristique que pour les déplacements au quotidien, nécessitant une adaptation des territoires traversés pour mieux servir sa population. Des discours qui marquent l'ambition de continuer à développer et structurer l'offre vélo sur les territoires du Luberon et du Verdon.

Un nombre d'adhérents en augmentation

Lors de la présentation du bilan des actions menées en 2022, on retiendra que l'association œuvre au développement et à l'entretien des itinéraires cyclables sur les territoires des parcs naturel régionaux du Luberon et Verdon, en collaboration avec de nombreuses collectivités. L'association a vu également son nombre d'adhérents croître, composant ainsi un réseau de professionnels du tourisme de plus de 220 structures.

L'année a aussi été marquée par une participation de l'association à plus de 40 évènements, au niveau local ou national, afin de promouvoir un mode de déplacement doux dans le Luberon et le Verdon, dans trois types de discipline : le vélo en mode loisir, le VTT, mais aussi le Gravel. Enfin, des missions d'accompagnement et de coordination ont été réalisées dans le but de développer des itinéraires cyclables en région Sud. Des projets qui confirment les 25 ans d'expertise de l'association dans le domaine du développement de la mobilité douce.

La volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable

En 2023, de grands projets se dessinent pour l'association Vélo Loisir Provence, comme la création d'un lieu dédié au vélo en Luberon pour sensibiliser les populations locales à la pratique du vélo ou encore la réalisation d'un vélo reportage dans les parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon avec Jérôme Zindy, vélo-reporter.

De nombreux évènements sont aussi attendus pour les professionnels du réseau et le grand public (animations, ateliers réparation, salons, forums...) cette année avec toujours la volonté de continuer à promouvoir un tourisme durable autour de la pratique du vélo.

J.R.

Ecrit par le 25 avril 2026

Tourisme durable : 13 établissements vauclusiens décrochent le label 'Clef verte'



Treize établissements vauclusiens apparaissent dans le dernier palmarès de 'La Clef verte', premier label de tourisme durable au monde pour les hébergements touristiques et les restaurants. Six campings (à Apt, Gordes, Bédoin, l'Isle-sur-la-Sorgue et Lagnes), quatre hôtels (à Lagnes, Bédoin, Pertuis, l'Isle-sur-la-Sorgue) ainsi que trois villages et centres de vacances (à Vaison-la-Romaine, Buoux et Apt), figurent parmi les 714 lauréats de l'édition 2021.

Ce sont donc deux établissements de plus que dans la [précédente édition](#) qui comptait 11 établissements distingués. Chez nos voisins, le nombre d'établissements labellisés pour leur engagement en faveur d'une pratique éco-responsable s'élève à 24 pour les Alpes-Maritimes, 20 pour le Var, 19 pour les Bouches-du-Rhône, 6 pour les Hautes-Alpes, 6 pour les Alpes-de-Haute-Provence, 16 pour le Gard, 11 pour l'Ardèche et 3 pour la Drôme.

Plusieurs critères d'évaluation permettent d'apprécier l'engagement des établissements : mise en œuvre d'une politique environnementale et d'une démarche socialement responsable, gestion intelligente des déchets (réduction à la source, collecte et recyclage), maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, achats responsables (en particulier pour l'alimentation et l'entretien) et sensibilisation active de la clientèle. Le processus de labellisation prévoit des audits réguliers et la collecte de preuve pour attester

Ecrit par le 25 avril 2026

du sérieux de la démarche des établissements. Développé en France depuis 1998, le label 'Clef verte' est, par le nombre d'établissements labellisés et par son antériorité, le premier écolabel pour les établissements touristiques en France.